Mise en place d'une collecte des biodéchets en apport volontaire

Smictom d'Alsace Centrale

Auteur :

2, Rue des Vosges
Parc d'Activité Giesen
67750 Scherwiller
Voir le site internet
Sylvie Pepin
spepin@smictom-alsacecentrale.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le SMICTOM d'Alsace Centrale déploie depuis 2002 une campagne active de promotion du compostage. De plus, le service est financé depuis 2010 par une redevance incitative basée sur le volume du bac gris. Malgré cela le bac gris destiné aux ordures ménagères comptait encore près de 50% de matières fermentescibles. Ainsi en 2019, après une expérimentation concluante de 6 mois sur 6 sites pilotes, le SMICTOM a décidé de généraliser la collecte en apport volontaire des biodéchets. L'objectif est de réduire au maximum le tonnage des ordures ménagères qui sont incinérées à l'extérieur du territoire. Les biodéchets collectés sont traités par méthanisation avant retour au sol.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Réduire la part de biodéchets dans les ordures ménagères
- Trouver une complémentarité avec le compostage domestique
- Réduire les coûts d'incinération

Résultats quantitatifs

En 2020, le SMICTOM a collecté 2900 tonnes tonnes de biodéchets soit 27% du gisement.

Les OMR ont representé en 2020 136 kg/hab soit -22% par rapport 2019.

Les effectifs de collecte en OMR ont été réduits de 16%.

Résultats qualitatifs

La population a bien assimilé ce nouveau geste de tri encouragé par la mise en place simultanée d'une redevance

à la levée au 1er janvier 2020 (en plus du volume). La pratique du compostage domestique semble se maintenir.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Après une concertation large des parties prenantes (communes, associations et usagers) et la mise en place de sites pilotes en 2018, nous avons généralisé la collecte des biodéchets en mobilisant les communes notamment pour rechercher les emplacements de 631 bornes et comment distribuer les sacs krafts et les bioseaux pour la collecte. Entre juin et décembre 2019, les 90 communes et les 130 000 habitants ont pu être équipés. Ce déploiement s'est fait Communauté de Communes par Communauté de Communes. Les résultats par territoire ont été fortement influencés par l'implication des acteurs locaux notament les Maires. Une campagne de communication a été déployée pour informer la population et l'inviter à s'équiper (affichage, radio, lettre d'information, stand d'info). Nous avons également fait du porte à porte dans l'habitat collectif pour garantir le maximum de participation.

En parallèle, nous avons continué à promouvoir le compostage individuel ou collectif, encourageant ainsi les usagers à utiliser les deux modes de gestion en complémentarité.

Planning

2018 : sites pilotes et concertation

Janvier à mai 2019 : préparation du déploiement

Juin à décembre 2019 : déploiement Communauté de Communes par Communauté de Communes (environs 1 mois par territoire)

Moyens humains

Le projet a été déployé à moyens constants pour la partie technique. Pour la partie équipement de la population et communication nous avons recruté un chargé de mission, 2 ETP pour la distribution en déchèterie sur 6 mois et nous avons fait appel à un prestataire pour la distribution des kits dans les immeubles (équipes de 7 personnes).

Moyens financiers

Etudes : 29 175 €

Equipements (bornes + kits biodéchets) : 724 240 € pour les bornes et 298 891 € pour les kits biodéchets

Communication : 60 471 €

Distribution des kits : 184 018 € (2019)

Moyens techniques

631 bornes de collecte

Bioseau 10 litres ajouré + sacs kraft (100 sacs par foyers par an)

Partenaires mobilisés

ADEME

Communes

PETR

DRAAF

CNFPT

Associations locales

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Une grande réactivité des prestataires

Les foyers sont incités à participer à la collecte des biodéchets par le plafonnement dans la redevance du nombre de présentations du bac gris (36 levées annuelles). La pratique du compostage reste valorisée car seuls les foyers qui le pratiquent ont droit au tarif le plus bas de leur catégorie. Cette articulation a permis de maintenir, voire de développer la pratique du compostage sur notre territoire à dominante rurale.

De par nos compétences, nous avons construit un projet de territoire en intégrant la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion du compostage et la collecte en apport volontaire. La production d'énergie locale et d'amendements organiques pour l'agriculture en Alsace centrale ainsi que l'appui au PAT renforcent la crédibilité de l'action.

Difficultés rencontrées

Un planning très tendu

Stabiliser la distribution sur le long terme des kits biodéchets

---

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | POINT D'APPORT VOLONTAIRE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ZONE RURALE | COLLECTE SEPAREE | BIODECHET

Dernière actualisation

Novembre 2023
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre BOËDEC
pierre-robert.boedec@ademe.fr
Direction régionale Grand Est